

DIFFUSION / PROGRAMMATION TRAVAILLER EN DUO

Synthèse du 15 juillet • Avignon

Le 15 juillet 2022, des professionnel-le-s de la diffusion, de la production et de l'administration, des artistes, des programmeur-ice-s et des représentant-e-s d'institutions se sont réunis au Totem, scène conventionnée Art, enfance, jeunesse à Avignon sur le thème « Diffusion / programmation : travailler en duo ». L'objectif : faire évoluer et rendre plus vertueuses les relations entre programmeur-ice-s et compagnies. Cette rencontre était inscrite dans le cadre des Cartes Blanches de Scènes d'Enfance - ASSITEJ France.

Les nombreuses demandes d'inscription et le contenu des échanges nous amènent à réaffirmer la nécessité de prendre ensemble à bras le corps la question de la diffusion des œuvres.

Les sujets abordés au cours de la rencontre, sont issus des réponses à un questionnaire préalablement proposé. 47 participants (cf. annexe) l'ont complété. Leurs réponses ont été une source importante pour la construction de ce temps de réflexion.

Après une courte introduction, les participant-e-s ont d'abord été invité-e-s à imaginer quelles pourraient être les solutions à des problématiques telles que « la difficulté des compagnies à se démarquer parmi une multitude de propositions artistiques » ou encore « Le manque de temps des programmeur-ice-s pour se déplacer, s'autoriser de nouveaux espaces de découverte et aller vers des terrains inconnus ». Quatre groupes ont été constitués en tenant compte d'une représentativité dans les différentes professions présentes. Le nombre volontairement limité de participants était nécessaire pour organiser des groupes restreints et ainsi privilégier la qualité des échanges.

Puis pour le temps suivant, deux groupes ont été formés avec la volonté de répartir les professionnel-le-s en fonction de leur statut.

- L'un, réunissait les programmeur-ice-s, les professionnel-le-s œuvrant dans les structures et les représentant-e-s d'institutions,
- L'autre était composé d'artistes et de professionnel-e-s œuvrant au sein des compagnies et des bureaux d'accompagnement.

Chaque groupe s'est appliqué à rédiger des conseils à l'autre groupe.

Ces deux temps de travail nous ont permis de nommer des besoins et de partager de nouvelles pratiques. Nous tâchons ici de vous livrer une synthèse non exhaustive de ces échanges.



LES COMPAGNIES ET LES BUREAUX D'ACCOMPAGNEMENT ONT BESOIN DE MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ET DES INSTITUTIONS.

Pour ce qui est des **institutions**, il s'agirait de rendre plus accessibles des informations telles que le calendrier des appels à projets, les critères d'attribution d'une subvention, les conseils pour monter un dossier, les coordonnées des conseiller·e·s, etc.

Du côté des **structures**, il s'agirait de mieux communiquer sur le projet du lieu, son budget, sa ligne de programmation, mais aussi sa méthode et son rétro-planning pour l'accompagnement des projets de création, les accueils en résidence et le montage de la programmation.

Parmi les **pratiques vertueuses identifiées**, on peut citer la présence des artistes, des professionnel·le·s des compagnies et des bureaux de production dans les théâtres et les festivals pour voir des spectacles, mieux appréhender le projet du lieu et rencontrer les équipes. Cette pratique soulève néanmoins la question de la rémunération de ce temps de travail et celle du financement des déplacements alors qu'une grande majorité des compagnies n'est pas aidée au fonctionnement.



LA NÉCESSITÉ DE MIEUX SE CONNAÎTRE ET DE MIEUX COMMUNIQUER A ÉTÉ POINTÉE TOUT AU LONG DE LA RENCONTRE.

Structures et institutions ont été invitées à prendre part à la vie des créations. Concrètement, c'est prendre le temps de la réponse, de faire un retour sur un spectacle vu, de faire part de son intérêt ou non pour une proposition.

Lorsque les échanges ont commencé entre une compagnie et une structure dans une perspective de partenariat, l'absence de réponse fragilise le projet et l'économie de la compagnie. L'augmentation du temps passé à relancer présente un coût conséquent pour la compagnie (ou une augmentation du travail non rémunéré) dans un contexte où la plupart des **compagnies** n'ont pas d'aide au fonctionnement.



LES PROGRAMMATEUR·ICE·S MANQUE DE TEMPS POUR SE DÉPLACER, S'AUTORISER DE NOUVEAUX ESPACES DE DÉCOUVERTES ET SORTIR DES TERRAINS CONNUS.

Le constat sur le manque de temps est clair et sans appel : rien de nouveau mais plutôt l'impression d'une accentuation du problème. Il existe néanmoins une perception différente de celui-ci selon les territoires et les types de structure. Une structure en régie publique directe n'aura pas les mêmes contraintes qu'une structure de droit privé. Les conditions de travail des programmeurs seront marquées par les relations qu'ils entretiennent à l'élue à la culture, la place qu'il-elle se donne dans les choix de programmation, la prise en compte ou non du temps de travail et des frais liés à la découverte des spectacles...

De manière plus générale, l'augmentation constante des tâches administratives et de gestion de structure accapare de plus en plus les directeur.trice.s en charge de la programmation. Le temps personnel est de plus en plus mis à contribution pour conserver un temps suffisant de repérage. Le résultat de ce manque de temps est souvent perçu par les artistes peu repérés, comme une contrainte de plus dans le manque de visibilité avec le sentiment que les programmeur.trice.s vont trop facilement vers « des valeurs sûres » au détriment du temps passé à découvrir le travail de nouvelles compagnies.

Pour certain.e.s c'est aussi parfois une excuse facile quand on n'a pas envie de venir voir le spectacle.

Quelques **pistes imaginées** pour palier à ce manque de temps :

- Créer des moments de rencontres par exemple des journées de présentations de spectacles d'une région, sans sélection des compagnies au préalable pour permettre des découvertes et avoir un panorama de la création artistique de la région.
- Constituer un groupe d'artistes, de responsables de diffusion, de programmeur.rice.s qui vont voir ensemble des spectacles. Cela permet la rencontre, l'échange, le partage de points de vue... pour à terme offrir une meilleure interconnaissance.
- Organiser des temps dédiés aux retours artistiques après un spectacle ou la présentation d'une étape de travail qui regroupe des artistes et des programmeur.rice.s (protocole escale).



LE MANQUE DE VISION DE LA CHARGE DE TRAVAIL DANS UN THÉÂTRE OU DANS UNE COMPAGNIE.

Les **compagnies** manquent de visibilité (manque de formation ou d'information ?) sur le fonctionnement d'un théâtre ou d'une institution. Par exemple, il est souvent compliqué de connaître la structuration financière d'un théâtre comparé au niveau d'information connue sur les compagnies.

Malgré la connaissance plus fine qu'ont les **institutions** et les théâtres de la vie économique d'une compagnie, une part importante du temps de travail des équipes n'est pas pris en compte dans le calcul des subventions, des prix de ventes et des budgets des spectacles. Cette part de la masse salariale sera prise en charge par la compagnie lorsque celle-ci est assez solide. Pour les autres, cela se traduit par du bénévolat.

Ce temps de travail invisibilisé est souvent une constante lors de la conception d'un projet de territoire. Il y a un renoncement au salaire pour rendre viable un projet de territoire au vu des financements accordés.

Cette problématique se traduit de manière tout à fait symptomatique dans le calcul du coût plateau d'un spectacle : nous avons notamment pu l'observer pendant la période du Covid sur la question de ce qu'englobe le coût plateau. Les professionnel-le-s de la diffusion, production et administration sont souvent invisibilisé-e-s. La prise en compte de leur rémunération dans le calcul du prix de vente d'un spectacle fait souvent l'objet d'une négociation et leurs noms sont trop souvent absents des distributions.



SE RENCONTRER AUTREMENT.

Plus largement, tous les groupes de travail ont souligné le besoin de **se rencontrer** autrement. Ils ont pointé le rôle essentiel des réseaux, des collectifs et des agences culturelles à l'initiative de nouveaux modèles de rencontres.

Ces rencontres permettent une meilleure interconnaissance entre compagnies, bureaux d'accompagnement, institutions et structures. Elles favorisent la visibilité des projets et la mobilité des équipes. La présence des élus à certaines de ces rencontres leur permettrait de se forger une meilleure connaissance de notre secteur.

Quelques exemples cités :

- Les journées de présentation de projets issus de différentes régions. Les systèmes de parrainage/marrainage favorisent la présence des programmeur-ice-s et permettent de nouvelles rencontres. Les retours artistiques se font dans un principe d'horizontalité entre compagnies, bureaux et structures.

- Les premières parties de spectacle pour donner de la visibilité aux projets émergents.
- Des journées de chantier, temps de réflexion collective sur les enjeux de notre secteur.
- Des temps communs de transmission de savoirs et compétences. Ils reposent parfois sur un système de parrainage/marrainage entre émergents et expérimentés, petites et grandes structures.

La crise écologique nous invite à prendre de la hauteur, à sortir du rapport marchand et à repenser nos fonctionnements.

Les participants ont émis le souhait d'organiser des temps de séminaires pour réfléchir ensemble à des questions communes sociétales, économiques et philosophiques. Des exemples de thématiques autour desquelles nous pourrions nous réunir ont été donnés : l'impact écologique de notre secteur, le rapport au temps ou encore la question de la surproductivité.



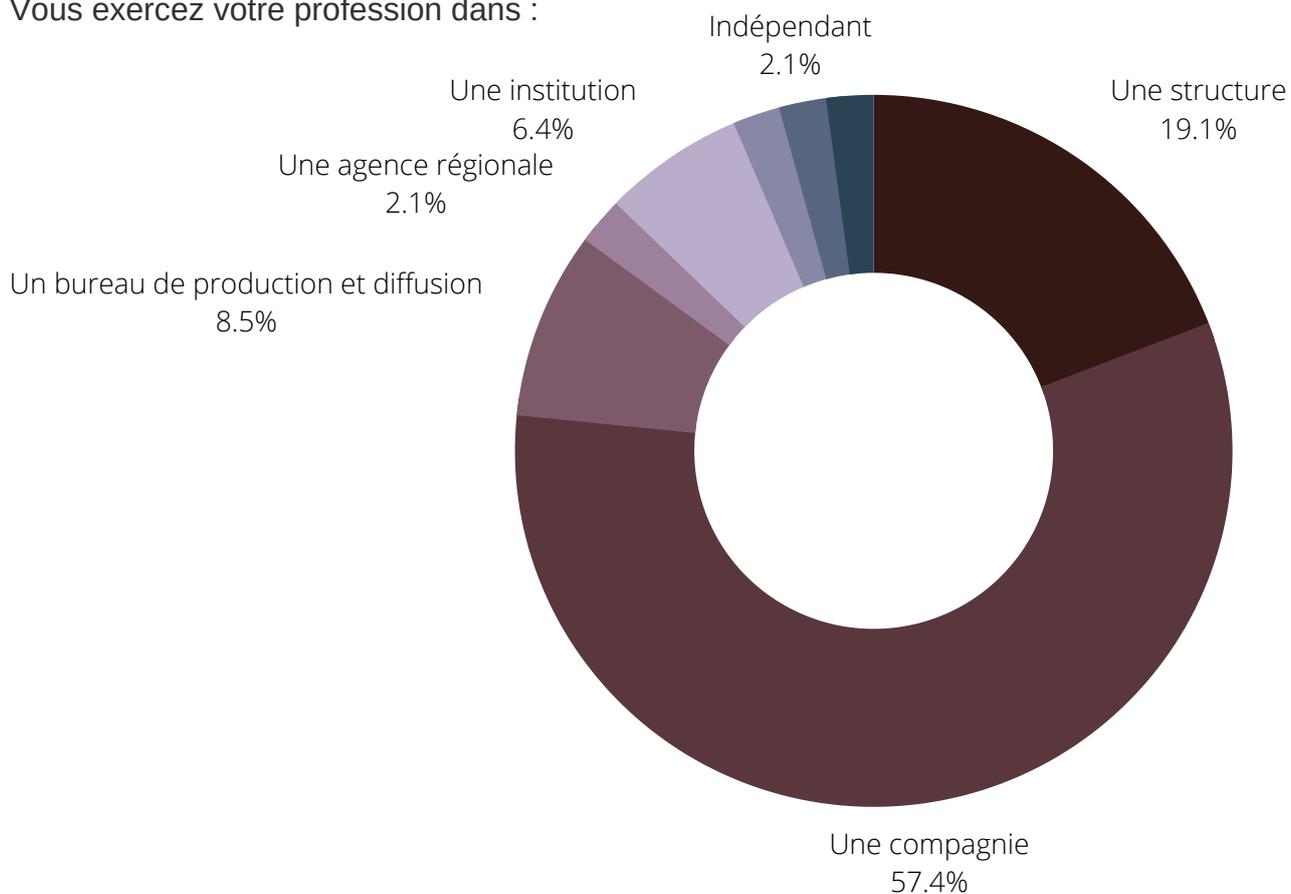
FAVORISER LA RECHERCHE ARTISTIQUE ET LA DIFFUSION DU RÉPERTOIRE.

Les trois années qui viennent de s'écouler ont aussi été révélatrices d'un problème systémique de surproductivité dans notre secteur.

Plusieurs facteurs favorisent ce phénomène de création intensive : le régime de l'intermittence annualisé incite à entrer régulièrement en création, le système de subventions aux compagnies est dominé par le principe de l'aide à la création plutôt que par la prise en compte des besoins de fonctionnement ou par le financement de moments de recherche ou encore la valorisation d'un répertoire.

ANNEXE - QUESTIONNAIRE

Vous exercez votre profession dans :



Vous êtes :

